Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 056-215602285-20260630-202606038-DE

République Française
Département Morbihan
Commune de Saint-Marcel

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 30 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le 30 juin à 19H00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de l'Oust, située au 4 rue du Calvaire à Saint-Marcel, lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, M. BOULO Ludovic,

Date de la convocation : 24/06/2026
Date d'affichage : 24/06/2026
Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 10
Vote : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : M. BOULO Ludovic, Mme MODICOM Nolwenn, M. THEBAUD Didier, Mme BROHAN Nicole, Mme GRU Valérie, M. TEXERAUD Patrick, M. BRUN Christophe, M. MELLAL Mokrane, Mme M. LOPEZ-LOPEZ Vincent, Mme BOQUET Charlène.

Absent excusé :
M. JEFFROY Francis, a donné pouvoir à M. BOULO Ludovic,
M. BACHELOT Guillaume, Mme DANO Marine, Mme FABREGUETTES Jessie, Mme LE GOUESTRE Isabelle,
A été nommée secrétaire : Mme GRU Valérie

2026-06-038 : MARCHE VOIRIE 2026 : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Les commissions appel d'offres et voirie se sont réunies le 23 juin 2026 pour l'ouverture des plis du marché voirie 2026. Les travaux prévus sont la création d'une écluse et d'un passage piétons, la mise en place d'un chaucidou sur la RD 321 et le renforcement des bas-côtés de la chaussée rue du stade, rue du calvaire et rue de la Bouie.
5 entreprises ont répondu à l'appel d'offres mis en ligne sur la plateforme E-MEGALIS le 29 avril 2026.
Après analyse des offres, la mieux-disante est celle de l'entreprise BROCELIANDE T.P. de PLOERMEL pour un montant de 32 926,65 € H.T. soit 39 511,98 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **RETIENT** l'entreprise BROCELIANDE T.P. de PLOERMEL pour un montant de 32 926,65 € H.T. soit 39 511,98 € T.T.C.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette décision.

En mairie, le 6 juillet 2026
Le maire,
Ludovic BOULO